



Hiver 2026

2^e édition

Journal le Contact

SPSERN

Les actualités syndicales récentes

Site web: www.spsern.lacsq.org

Page Facebook: SPSERN

Mot de la présidence

Chères membres, chers membres,

Alors que nous entamons 2026, je souhaite vous adresser un message de confiance et de profonde reconnaissance. L'année qui s'ouvre devant nous est l'occasion de prendre un pas de recul, de respirer un peu plus librement et de laisser derrière nous ce qui a pesé trop lourd. Le lâcher-prise n'est pas un renoncement : c'est un geste de courage, celui qui permet de retrouver de l'espace pour avancer autrement.

Vous avez démontré, encore une fois, une solidarité remarquable, une capacité à tenir debout même lorsque les défis se multiplient. Cette force collective est notre plus grand atout. Elle nous rappelle que, même dans les moments d'incertitude, nous pouvons compter les uns sur les autres.

Je vous souhaite une année 2026 empreinte de sérénité, de confiance retrouvée et d'élans nouveaux. Que chacun et chacune puisse trouver un équilibre plus doux, un rythme plus humain, et la conviction que nous avançons ensemble vers un milieu de travail plus juste, plus respectueux et plus lumineux.

Continuons d'être solidaires, vigilants, et fiers de ce que nous construisons collectivement.

Bonne et chaleureuse année 2026 à toutes et à tous.

Stéphanie Tremblay, Présidente du SPSERN



Informations en vrac

Carte de secourisme

Lorsque vous prenez les cours de secourisme, ceux-ci ne sont pas payés, ni remboursés par le centre de services scolaire du fait que c'est obligatoire pour l'ouverture du dossier d'employé (e). Les recertifications de carte de secourisme sont payées par le centre de services scolaire.

2^e conseil de délégués (es) et 1^{ère} assemblée générale

Le 2^e conseil de délégués(es) s'est tenu en présentiel le 12 novembre dernier. Merci à ceux et celles qui étaient présents(es). La 1^{ère} assemblée générale a suivi dès 19h. La présentation des statuts et règlements a été fait par monsieur Philippe Daigle, conseiller en organisation syndicale à la CSQ. Monsieur Stéphane Soumis, vice-président au secrétariat, trésorerie, communications, à la formation et à la mobilisation à la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS) a présenté la politique financière. Le vote a eu lieu et les statuts et règlements du SPSEARN ont été adopté à majorité et la politique financière du SPSEARN a été adopté à l'unanimité. Stéphanie Tremblay, présidente syndicale a par la suite présenté les états financiers de 2025-2026. Encore une fois, merci aux membres présents !

Le prochain conseil de délégués (es) se fera virtuellement en date du 28 janvier 2026 dès 18h30. La 2^e assemblée générale sera en présentiel le 19 mai. Elle sera précédée du 4^e et dernier conseil des délégués(es). Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Le SPSEARN a une nouvelle page facebook ainsi qu'Instagram. Nous vous invitons à aller "liker" et nous suivre sur ces deux réseaux ainsi qu'à la partager dans vos contacts. Le tout dans l'optique de rejoindre le plus de membres possibles. Nous vous invitons aussi à aller consulter le site web du SPSEARN.

Nous vous invitons à lire les différentes politiques du centre de services scolaire via l'Intranet (intempéries, suspension/fermeture d'établissements, télétravail). Nous vous invitons aussi à lire le code d'éthique rédigé par le CSS. La lecture est obligatoire, mais vous n'êtes aucunement obligé de le signer. Sachez qu'il y a un grief de déposé par tous les syndicats affiliés à la FPSS en lien avec ce code d'éthique.

Votre exécutif tient aussi à vous informer que si vous êtes en voie d'être sur liste de priorité d'embauche ou déjà sur cette liste (LPE, ayant travaillé 560 heures dans un même corps d'emploi) et que vous avez une sanction disciplinaire (avis ou mesure disciplinaire), votre nom sera rayé de cette liste et vous recommencerez à 0 l'accumulation de vos heures. Ceci retardera votre possibilité d'en venir à avoir votre nom sur la liste d'ancienneté et de détenir un poste et obtenir le statut d'employé régulier.



Rappel important

Il est important de garder votre mot de passe à jour pour accéder aux ressources internes sur l'intranet de centre de service.

